ECANDIDAT : Procédure VAPP

v.1 UNICAEN - 01/02/2021

Vous souhaitez candidater dans une formation au sein de notre établissement, mais vous ne disposez pas du niveau requis, mais vous avez une expérience professionnelle significative.

➡ Vous devez donc faire une demande de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP), afin de vous permettre d'accéder à une formation par la prise en compte de votre expérience professionnelle et personnelle.

ATTENTION : la demande de VAPP se différencie de la candidature à la formation.

1 – <u>Se créer un compte sur l'application eCandidat</u>

Avant toute démarche sur l'application, vous devez au préalable vous créer un compte sur l'application. Une procédure se trouve à votre disposition sur la page d'accueil de l'application.



A l'issue de la création de votre compte, vous devrez compléter vos informations personnelles pour pouvoir sélectionner un dispositif.

2 - Déposer une demande de VAPP

 Une fois vos données personnelles complétées, sélectionner l'onglet « candidatures », puis cliquer sur « Nouvelle candidature » :



Vous arrivez sur l'offre de formation proposée par l'Université de Caen. Sélectionner le centre « Dispositif spécifique VAPP... », puis le niveau de formation sur le lequel vous souhaitez déposer votre demande :

เง (AEN eCandidat	Offre de formation Vous pouvez consulter les formations en dépliant les menus et candidater à une formation en cliquant dessus				
IAE TEST	Filtre Filtre en cours : Aucun				
AccuellAssistance	Université de Caen Normandie				
📕 Offre de formation	Titre				
O Déconnexion	<u>m</u> Dispositif spécifique CESURES				
Mon compte	Dispositif spécifique ENGAGEMENT ETUDIANT				
 Informations perso. 	👻 🏛 Dispositif spécifique VAPP - Validation des acquis professionnels et personnels				
# Adresse	▶				
Baccalauréat	▶				
 Cursus Interne Cursus Externe 	E Licence Professionnelle				
Stages	▼ 🗯 Master				
💩 Expériences pro.	VAPP - Master 1, Voeu 1 _ በካ				
* Candidatures	VAPP - Master 1, Voeu 2				
	VAPP - Master 2, Voeu 1				
	VAPP - Master 2, Voeu 2				

Confirmation

× Non

17

Voulez-vous candidater à la formation 'VAPP - Master 1, Voeu 1

Confirmer celle-ci :

- Vous accédez au « Récapitulatif de votre candidature ».
 - ⇒ Vous devez donc ajouter les pièces justificatives demandées :

Dates utiles	A	Adresse de contact	
Date limite	e de retour 15/01/2021 a 1 N	a 14000 CAEN Mail : <u>cecilla lassagne@unicaen.fr</u>	
nformations complémen	itaires'		
i Informations of	complémentaires		
des du tableau avant le	15/01/2021. Une fois fait vous devrez transm	ettre votre candidature.	
Fichier	Statut	Commentaire	
+	En attente		
+	En attente		
+	En attente		
	Dates utiles Date limits Date limits nformations complémen i Informations des du tableau avant le Fichier + + + + + + + + + + + + + + + + + + +	Dates utiles A Date limite de retour 15/01/2021 anformations complémentaires' a i Informations complémentaires des du tableau avant le 15/01/2021. Une fois fait vous devrez transm Fichier Statut + En attente + En attente + En attente	

➡ Et vous devez compléter le formulaire complémentaire à l'aide du lien, afin de pouvoir le réinsérer en pièce justificative :

informations détaillée	iS	Dates utiles	
Formation Statut du dossier Décision	VAPP - Maste En attente En attente	r 1, Voeu 1	Date limite de retour 15/01/2021
	sulter les ond	ets 'Formulaires complémentaires' et 'Inforr	nations complémentaires'
N'oubliez pas de con	source les ongi		
Noubliez pas de con	tives 🕝	Formulaires complémentaires	Informations complémentaires
. N'oubliez pas de con	itives 😨	Formulaires complémentaires	Informations complémentaires Le statut et les réponses des formulaires sont
Noubliez pas de con Pièces justifica Pour remplir un forn Formulaire	itives 🔐	Formulaires complémentaires z sur son Uri et répondez aux questions. Uri	Informations complémentaires Le statut et les réponses des formulaires sont

Une fois toutes les pièces jointes, la touche « Transmettre ma candidature » se mettra en VERT. Cliquer dessus pour la transmettre.

Dans un premier temps, votre demande sera étudiée administrativement, à savoir **RECEVABLE** ou **IRRECEVABLE**. Vous en recevrez notification par mail.

- > **Demande RECEVABLE** : vous recevrez une notification pour procéder au paiement de celle-ci.
- > **Demande IRRECEVABLE** : vous recevrez une notification mentionnant l'irrecevabilité.



Celle-ci sera étudiée lors de votre candidature à la formation souhaitée.

3 – <u>Candidater à une formation (dans le cas des formations sélectives)</u>

Au même titre que la sélection du dispositif VAPP, vous devez retourner dans l'offre de formation et sélectionner la formation de votre choix et y compléter le dossier de candidature : pièces justificatives et formulaire complémentaire.

Vous retrouverez l'ensemble de l'offre de formation avec les dates de recrutement sur la page eCandidat Offre de formation : <u>https://candidatures.unicaen.fr/ecandidat/#!offreFormationView</u>

Dans le récapitulatif de votre candidature à la formation souhaitée, vous retrouverez 3 pièces justificatives relatives à la VAPP :

VAPP - Formulaire "Demande de VAPP" - Voir onglet "Informations complémentaires"	+	En attente	Q Non concerné par cette pièce
VAPP : pièces justificatives - Voir onglet "informations complémentaires"	+	En attente	Q Non concerné par cette pièce
VAPP - Mail justifiant le paiement des frais de procédure VAPP - Voir onglet "informations complémentaires"	+	En attente	Q Non concerné par cette pièce

- Il vous suffira de réinsérer le « formulaire de demande de VAPP » ainsi que « les pièces justificatives » à celle-ci que vous aurez transmis lors de votre demande de VAPP.
- Dans pièce « Mail justifiant le paiement des frais de procédure VAPP », vous devez insérer le mail que vous aurez reçu à l'issue de son paiement.
 - Sans ce justificatif de paiement votre dossier sera statué en incomplet. Par conséquent votre dossier ne pourra être étudié par la commission pédagogique.

Pour tout complément d'informations relatif à la VAPP, vous avez la possibilité de consulter notre site internet à l'adresse suivante : <u>http://webetu.unicaen.fr/formation-continue/valider-ses-acquis/la-validation-des-acquis-professionnels-et-personnels-vapp-685835.kjsp</u>

Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante : <u>vapp.sufca@unicaen.fr</u>